

PROGRAMME DE FORMATION

ISPS

SENSIBILISATION À LA SÛRETÉ POUR LE PERSONNEL DE L'INSTALLATION PORTUAIRE (RÉF. ISPSB18.3)

SARL Cogan Consulting:

Organisme de Formation professionnelle

N° Activité 31 59 073 95 59 Préfecture du NORD

Autorisation d'exercice du CNAPS: FOR-059-2022-01-05-20160585031

TVA-FR-11 503 290 934 CODE APE : 8559B

SIRET 503 290 934 000 28 DUNKERQUE RS

Port 4112, contour du Loopersfort 59279 CRAYWICK – FRANCE

Telephone: +33 (0)3 28 61 59 19

Fax: +33 (0)3 28 26 59 89

Email: cogan@coganconsulting.com

Site Web: www.coganconsulting.com

OBJECTIFS

Donner aux personnes susceptibles de travailler sur une Installation Portuaire, les principes fondamentaux de la sûreté imposés par le code ISPS.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tous les personnels d'entreprise gestionnaire d'Installation Portuaire ou d'entreprises portuaires.
Personnels intérimaires effectuant des missions sur des Installations Portuaires.

Pas de pré-requis.

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

La formation est délivrée en français et sur demande en anglais.

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Examen QCM final.

Une attestation individuelle de formation (en français et en anglais) est fournie à l'issue conformément à la réglementation.

Une attestation de formation «ACVS» sera remise au stagiaire.

PROGRAMME

CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA SÛRETÉ PORTUAIRE PAR UNE SENSIBILISATION ACCRUE

- Connaître les principes généraux de la sûreté et les objectifs de la sûreté du transport maritime,
- Présentation du code ISPS, des niveaux de sûreté ainsi que des procédures de notification des incidents,
- Connaître les articles prohibés en matière de sûreté maritime,
- Compréhension du rôle de l'Installation Portuaire et de la Zone d'Accès Restreint,
- Connaître le plan de sûreté et les différents acteurs liés à la sûreté de l'Installation Portuaire,
- Prendre conscience de la nécessité de la vigilance de tous.

DUREE – 04 heures

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE – Sandrine WLODARCZAK

NOMBRE DE PARTICIPANTS - 8 à 12 personnes

DELAI D'ACCES / DATE DE SESSIONS – Calendrier sur le site

www.coganconsulting.com